Image not found or type unknown

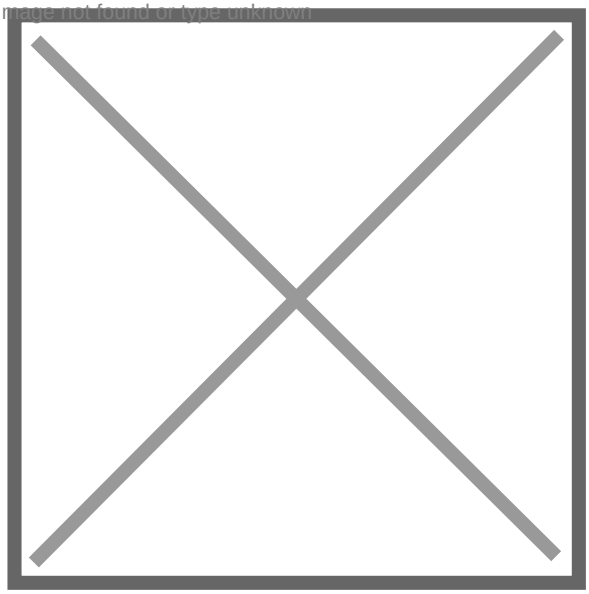

Demande d information juridique

Par **laska_orlice**, le **24/12/2009** à **22:31**

Bonjour,

je me presente jeune algerien marié d une francaise le 27 septemble 2009 a alger ;apres juste signe un contrat de mariage (separations des biens) au niveau de l ambassade de france en algerie ;on a recus le livret de famille francais 55 jour apres ;bien avant tt les choses vant bien dans tt les sens ; on a fé les demarches en tt amour et honnetteté avec bcp de complicité et entente dans tt les domaines; c etais parfait, d aillieur on a bien etais content de recuvoir le livret enfin ce jour la on a bien etais content ;on a mm s entendu m envoié le livret le lendemain afin qu on puisse se rejoindre et faire notre vie comme on l vais souhaité.

Mais le dommage c'est que le lendemain elle a totalement changé ;j ai essie de le file ,ecrire des messages sans reponces ;deux jour apres ma annoncé par sms qu elle es pret de son oncle a l hopital, j etais trop navré ,je l avais mm demandé d etre calme et prendre soin de son oncle et laisse de coté notre demarches ;une semaine apres d abondant de son coté ;j ai inssisté a comprendre pk ce silence ma repondu ;mon pere veut plus de notre mariage;on dois se divorcé ;c etais la suprise.

J'ai essie de comprendre pk? sans reponces ;ensuite j ai essie de la calmé comme d habitude et positivé ces idees par sms et emails car telephone repond pas ; mais reste tjr pas possible ;je l avais donné de temps a reflichir mm ecrire une letre pour lui expliqué tout a son pere mais sans resultat ;donc malgré tt mes effors elle inssiste sur le divorce ,que ce que j ai moi en tt cela?

moi ki sé etre honnette dans la vie et je le serais pour tjr ;puis maintenant me demande de l argent qui ma donné durent notre relation avant le contrat ;j arrive pas a croire moi ka depenssé tt mon argent mes energies mes sentiments etc en plus cet argent c etais benevole de ca part pour les demarches et ces sejours ici en algerie ,c etais une collaboration avec

mes moyens aussi tt comme un couple solidaire .

alors pour le moment ya l idees de divorce dans ca tete sans aucun motifs valables ;elle vien de me dire envoie moi l argent pour payé mon avocat sinon la justice francaise t appelleras pour les payé cher (je comprend rien)

alors mes questions son comme suite :

est ce qu elle a le droit a cet argent? depend de notre contrat de mariage

quelles la solutions juridique pour preservé mes droit sans etre victime pour la seconde fois ?
mes respectieuses salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés